



ARBRE DE NOËL

Le dimanche 7 décembre 2014, le Père Noël a aidé les enfants de la commune à décorer le sapin installé devant la Mairie. Un vin chaud, des jus de fruits et des gâteaux préparés par les élues ont réuni enfants et adultes.

ÉCOLE

Au cours d'un émouvant pot de départ le 30 juin 2014, le RPI Goutrens-Escandolières a dit « au revoir » à son institutrice, Sophie MAZENC, qui après 10 ans passés auprès de nos enfants s'est vu confier une nouvelle tâche. Elle est remplacée par Delphine CAUMARD. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une longue et belle carrière auprès de nos enfants.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à cette rentrée 2014.

Escandolières : 9h00 à 12h00 et à 15h55 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et 9h00 à 12h00 le mercredi

Une aide aux devoirs est proposée pour les enfants qui le souhaitent les lundi, un mardi sur deux, et jeudi de 16h30 à 17h00 pour Escandolières, et de 17h30 à 18h00 pour Goutrens.

École Escandolières : 05 65 64 44 34



Le vendredi 19 décembre 2014, le spectacle des enfants du regroupement scolaire Escandolières-Goutrens a eu lieu à la salle des fêtes d'Escandolières. Les adultes étaient nombreux à venir applaudir le spectacle sur le thème du "Développement durable". À l'issue du spectacle, gâteaux et boissons ont été offerts par l'APE aux spectateurs.



BAR-RESTAURANT

« L'ÉTAPE MÉRIDienne »



Depuis 2 ans, Geneviève et Jacques vous accueillent chaleureusement à L'ÉTAPE MÉRIDienne tous les jours avec des menus ouvriers ou à la carte et vous donnent la possibilité de jouer à la belote les après-midi (à l'exception des lundi et jeudi).



Un groupe « PÉTANQUE » s'est formé et se rencontre Place Emilienne ROUQUIER le mercredi en fin d'après-midi durant l'été ; pétanque qui s'est transformée en parties de belote depuis fin octobre. Les soirées se prolongent avec un repas entre joueurs à L'ÉTAPE MÉRIDienne.

En 2014, avant la fermeture pour congés annuels, une soirée conviviale avec buffet de charcuteries, salades, fromages et desserts à volonté accompagné de musique ainsi que des petits déjeuners sucrés et salés le jour du vide-grenier ont été proposés et ont rencontré un vif succès.

Le 20 Novembre, la fête du Beaujolais et du Gaillac nouveau a permis de réunir les habitants d'Escandolières et des communes alentours à L'Étape Méridienne pour une soirée festive et musicale.

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé **au plus tard le 8 mars 2015**.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

De détecter les fumées émises dès le début d'un incendie

D'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie

CARACTÉRISTIQUES EXIGÉES

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

EMPLACEMENT DU DÉTECTEUR

LE DÉTECTEUR DOIT :

Etre installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres

Etre fixé solidement en partie supérieure à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Il est vivement conseillé d'installer également un détecteur monoxyde de carbone pour les détenteurs de poêle, cheminée et chauffe-eau.

RAPPEL GOUDRONNAGE VOIES PRIVÉES

La Commune ne peut procéder au goudronnage des devant de porte ou de garage sur le domaine privé des particuliers. Ceci est à la charge du propriétaire et ne peut être financé par une subvention publique.

LA « BAFUILLE » DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES AÎNÉS

Cette association loi 1901 a pour but de promouvoir des animations, des activités de loisirs, des échanges, des rencontres et toutes actions permettant de rompre l'isolement de ses membres.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette association loi 1901 regroupe les deux communes d'Escandolières et d'Auzits dont le but est la régulation des gibiers et nuisibles (notamment sangliers et renards).

LE COMITÉ DES FÊTES

La Gratounade et la Fête Votive organisées par le Comité des Fêtes ont une fois encore remporté un grand succès. Le Comité des Fêtes tient à remercier l'ensemble des personnes présentes lors des activités proposées ; permettant ainsi de maintenir le Comité actif au cœur du village.

LES ESCANDOPHILES

Cette association a pour but d'organiser des activités multi-culturelles et de favoriser ainsi le lien social. Diverses manifestations ont lieu (atelier culinaire, café littéraire, activité tricot, animations pour les enfants, sortie théâtre, ...)

LES DEUX CLOCHERS

Cette association loi 1901 valorise le patrimoine d'Escandolières et de la Capelle del Vern.

APE

Le but de l'APE de l'école publique d'Escandolières-Goutrens est de collecter des fonds afin de financer divers projets de sorties éducatives (classe verte, ciné, spectacles, ...).

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite professionnelle, scolaire et associative pour 2015, pour vous et vos proches.

Nous travaillons dans cette nouvelle mandature avec un esprit de tolérance et de générosité les uns envers les autres. Ceci est le moteur de notre profession de foi et souhaitons le partager avec l'ensemble des habitants.

Tous les habitants sont les bienvenus et trouveront une écoute attentive s'ils le souhaitent en Mairie.

En 2014, le Conseil Municipal a entamé des travaux importants qui se poursuivront en 2015 comme: la remise aux normes de certains dossiers et des bâtiments communaux (contrats gaz, diagnostics obligatoires) travaux complémentaires de renforcement des isolations; assainissements.

Un état des lieux des multiples chemins ruraux est commencé pour identifier les besoins et les possibilités. Les riverains et utilisateurs seront consultés.

Une zone à 30 km/h devant l'école sera mise en place.

En 2015, de nouveaux projets qui nous tiennent à cœur seront mis en œuvre: les thermes de Cransac avec une progression de 50% sur 2014 et l'ouverture du futur Casino prévu en mars 2015 devraient nous permettre de développer l'offre d'hébergement sur la commune, notre atout étant la méridienne verte.

Votre avis est important et pour cela vous trouverez dans le bulletin municipal un questionnaire à compléter avec des suggestions sur divers sujets.

Cette nouvelle année sera avec les réformes territoriales engagées par l'État un tournant important pour notre avenir.

Comment continuer à exister dans cette nouvelle organisation?

La question est importante! Des débats publics et une consultation seront organisés.

Nous sommes tous acteurs de notre avenir, faisons vivre notre démocratie.

NOS PEINES

Émile FLOTTE décédé le 9 juin 2014

NOS JOIES

Lucas MAYANOBE né le 20 novembre 2014

Gazette d'Escandolières

LES ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX 2014



TRAVAUX FAITS, EN COURS ET À VENIR

- Aménagement de la place de l'église
- Le muret contigu à l'église a été embelli d'un crépi et recouvert de chapeaux assortis à l'église.
- Finition du WC extérieur à côté de la salle des fêtes
- Changement du groupe froid du bar-restaurant « L'ÉTAPE MÉRIDienne »
- Rénovation des portes des églises
- Aménagement d'une zone 30 entre la mairie et le Bar-Restaurant « L'Étape Méridienne »

LOTISSEMENT LA CROUZETTE

En novembre, les deux terrains ont été vendus par l'agence Sélection Habitat à qui la vente des deux terrains avait été confiée en avril 2014. Deux nouvelles familles devraient donc s'installer dans notre commune dans les prochains mois.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Suite au départ de la famille PRAT, locataires depuis 27 ans, le logement dit « Ancienne École » a fait l'objet d'une réfection quasi-totale avec remise aux normes, indispensable pour pouvoir être reloué.

Le logement « Ancien Presbytère » laissé dans un état douteux a dû être nettoyé et repeint partiellement. Ces deux logements sont reloués à ce jour.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

En amont des élections sénatoriales qui ont eu lieu le 28 septembre 2014 sur le département, les principaux candidats ont souhaité rencontrer les grands électeurs de la commune et les conseillers municipaux pour évoquer leurs programmes.

Le mercredi 3 septembre 2014, Anne-Marie ESCOFFIER et Alain FAUCONNIER, le matin, et Jean-Claude LUCHE et Alain MARC l'après-midi sont venus à Escandolières. Ces moments furent instructifs et ont permis aux élus présents d'en apprendre davantage sur le mandat de sénateur.

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration du 8 mai 1945 s'est faite en présence de la population rassemblée autour du monument aux morts. Après la cérémonie de la remise de la gerbe et du discours de Mme le Maire, tout le monde a partagé le verre de l'amitié.

PLANTATION DU MAI

La plantation du mai des élus a eu lieu le samedi 14 juin 2014 en présence des habitants de la commune et du soleil qui était également au rendez-vous. La soirée s'est poursuivie avec un apéritif et un repas offert par les élus. Le groupe folklorique « La Bourrée d'Olt » a animé la soirée et a permis aux danseurs chevronnés d'aller sur la piste. Un moment de convivialité qui s'est terminé tard dans la nuit.



FÊTE VOTIVE

Suite à la prestation de l'Esperance Rignacoise venus nombreux pour l'occasion un apéritif Tapas à été préparé par les élues et offert aux personnes présentes.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion du centenaire de la 1ère guerre mondiale et de l'armistice, les habitants de la commune se sont retrouvés avec les élus autour du monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui se sont battus et ont donné leur vie pour la France. La cérémonie s'est achevée par un apéritif organisé à la Salle des Fêtes.

